

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Japanese Equity Fund - B

ISIN : LU0512093898, Monnaie de base : JPY

### Un fonds de Morgan Stanley Investment Funds

Le fonds est géré par Morgan Stanley Investment Management (ACD) Limited, une entité du groupe Morgan Stanley.

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### Objectifs

- Croissance à long terme de votre investissement

### Principaux placements

- Au moins 70% des investissements du fond seront réalisés dans des actions de sociétés.

### Politique d'investissement

- Sociétés basées ou réalisant la plupart de leurs activités au Japon.

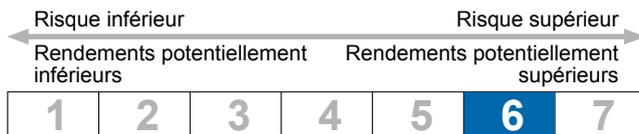
### Autres informations

- Le revenu sera inclus dans la valeur de vos actions.
- Le fonds pourra aussi investir une partie de ses actifs dans des instruments qui visent à générer des revenus similaires à ceux des actions, sans participation directe dans les sociétés en question.

### Achat et vente de parts

- Les investisseurs peuvent acheter et vendre des parts tout jour ouvrable au Luxembourg.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



La catégorie de risque et de rendement indiquée repose sur des données historiques.

- Les données historiques ne sont fournies qu'à titre indicatif et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- Ainsi, cette catégorie peut varier dans le temps.
- Plus la catégorie est élevée, plus le potentiel de rendement est important, tout comme le risque de perte du placement. La catégorie 1 ne fait pas référence à un placement dépourvu de risque.
- Le fonds appartient à cette catégorie car il investit dans des actions de sociétés et le rendement simulé et/ou enregistré du fonds a historiquement connu des hausses et des baisses de forte amplitude.
- La variation des taux de change entre la devise du fonds et celles des investissements effectués par celui-ci peut avoir un impact sur la valeur du fonds.

Cette classification ne tient pas compte d'autres facteurs de risque qui doivent être analysés avant de prendre une décision d'investissement, tels que :

- Le fonds a recours à d'autres parties pour fournir certains services, réaliser des investissements ou des opérations. Le fonds peut subir des pertes financières en cas de faillite de ces parties.
- Le nombre d'acheteurs ou de vendeurs peut être trop faible, ce qui peut avoir une incidence sur la capacité du fonds à acheter ou vendre des titres.

## FRAIS

Les frais que vous payez sont utilisés pour couvrir les coûts d'exploitation du fonds, notamment les coûts de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance éventuelle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

**Frais d'entrée** 0.00%

**Frais de sortie** 4.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

**Frais courants** 2.64%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

**Commission de performance** Non applicable

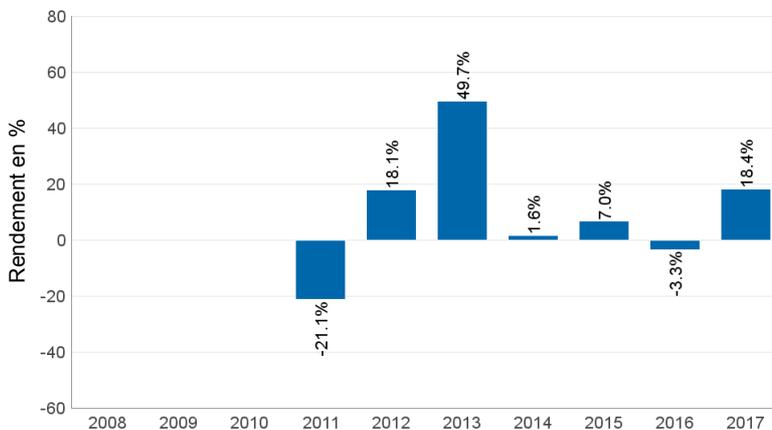
Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à un maximum. Il est possible que dans certains cas ils soient inférieurs. Consultez votre conseiller financier pour obtenir de plus amples informations.

Le montant des frais courants est calculé à partir des dépenses engagées sur l'année close le 31 décembre, 2017. Ce montant peut varier d'une année sur l'autre. Les coûts de négociation des placements sous-jacents du fonds ne sont pour la plupart pas comptabilisés.

Le fonds pourra prélever une commission sur les achats, ventes ou échanges de parts s'il estime que d'autres détenteurs de parts subiront un préjudice en conséquence du coût de la transaction. Cette commission sera conservée par le fonds au profit de la totalité des actionnaires.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter la section « Frais et dépenses » du prospectus.

## PERFORMANCES PASSÉES



- La performance passée n'est fournie qu'à titre indicatif et ne constitue pas une garantie de la performance future.
- La performance passée a été calculée après déduction des frais courants, tels que décrits ci-dessus, mais sans déduire les frais d'entrée ou de sortie.
- Le fonds a été lancé en 2010.
- La performance passée a été calculée en JPY.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Les parts peuvent également être acquises dans la devise EUR,USD
- Le dépositaire est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.
- Les cours des parts et d'autres informations peuvent être obtenus sur le site [www.morganstanleyinvestmentfunds.com](http://www.morganstanleyinvestmentfunds.com).
- Pour obtenir de plus amples renseignements, adressez-vous à votre conseiller financier. Pour obtenir gratuitement des exemplaires du prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel, en anglais, adressez-vous à Morgan Stanley Investment Management Ltd, European Bank and Business Centre, 6B route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg. Le présent document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment d'un OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM, Morgan Stanley Investment Funds. Les actifs et passifs de chaque compartiment sont séparés en vertu de la loi de tel sorte qu'un investisseur n'a aucun droit sur les actifs d'un compartiment dans lequel il ne possède pas d'actions.
- La législation luxembourgeoise en matière de fiscalité peut avoir un impact sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- La société Morgan Stanley Investment Management (ACD) Limited est uniquement responsable de la teneur du présent document, au cas où celui-ci comporterait des déclarations trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les sections correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Les investisseurs peuvent passer d'un compartiment à un autre au sein des fonds Morgan Stanley Investment Funds. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour de plus amples informations.
- Des détails sur la rémunération de la Société de gestion et sur la politique de rémunération actualisée de cette dernière, y compris, sans toutefois s'y limiter, une description de la façon dont la rémunération et les prestations sont calculées, ainsi que sur l'identité des personnes chargées d'octroyer la rémunération et les prestations, y compris la composition du comité de rémunération lorsqu'un tel comité existe, peuvent être obtenus gratuitement durant les heures normales d'ouverture des bureaux auprès du siège social de la Société et sont disponibles sur le site [www.morganstanleyinvestmentfunds.com](http://www.morganstanleyinvestmentfunds.com)

Ce fonds est agréé au Luxembourg et soumis à la surveillance de la CSSF.  
Morgan Stanley Investment Management (ACD) Limited est agréé au Royaume-Uni et régi par la FCA.  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12/02/2018.